

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 141

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO

OBJET

Remboursements transports: Année scolaire 2016-2017 : 5ème répartition

**Direction de l'Education et des Collèges
Service des Actions Educatives
12364**

PRESENTATION

Dans le cadre de sa politique de soutien aux collèges, le Conseil Départemental poursuit des actions d'accompagnement en matière éducative, sans se substituer aux responsabilités de l'Etat.

A cet effet, le Département aide les collèges publics et privés sous contrat en participant aux frais de transport engagés par ces collèges, pour des opérations menées par notre collectivité ou auxquelles elle participe.

La prise en charge financière des transports aux collèges s'effectue au réel pour les opérations dont le Département est à l'initiative et inscrite dans le guide des actions éducatives.

Dans les autres cas où le Département est partenaire, la participation financière est sur la base d'un forfait de 120€.

Je vous propose ainsi d'attribuer des subventions à des collèges pour des demandes d'aide aux frais de transport de collégiens.

Le montant total des subventions proposées au titre de la 5ème répartition des aides au transport est de 35 173€ pour l'année scolaire 2016-2017.

PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de Madame la déléguée aux Collèges, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe. La dépense de 35 173€ sera imputée au chapitre 65 du budget département

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL